

Installation du conseil municipal



Samedi matin, le nouveau conseil municipal s'est réuni pour son installation et a procédé à l'élection du Maire et des Adjoints.

Patrice BARRIER a été élu Maire.

Thierry GA : 1er Adjoint

Céline BARRÈRE : 2ème Adjointe

Vincent VIELLARD : 3ème Adjoint



L'équipe «Taissy, poursuivons vers l'avenir» remercie de nouveau les Taissotines et Taissotins qui lui ont renouvelé leur confiance.

Déjections animales : un problème de responsabilité et de respect



De plus en plus de riverains expriment leur mécontentement face à un problème récurrent : des animaux laissés en liberté par leurs propriétaires, errant dans les rues et urinant sur les façades, trottoirs ou espaces publics.

Si les animaux font naturellement leurs besoins, il appartient à leurs maîtres d'en assumer pleinement la responsabilité.

Laisser divaguer son animal sans surveillance peut non seulement causer des nuisances pour le voisinage, mais aussi représenter un risque pour la sécurité, tant pour les passants que pour l'animal lui-même.

L'urine sur les murs, les portes ou les trottoirs dégrade l'environnement urbain, génère des odeurs désagréables et contribue à un sentiment de négligence dans l'espace public.

Ces comportements, bien qu'évitables, nuisent à la qualité de vie de tous.

Il est donc essentiel de rappeler quelques règles simples :

- Tenir son animal en laisse dans les espaces publics
- Veiller à ce qu'il fasse ses besoins dans des zones appropriées
- Nettoyer ou rincer si nécessaire
- Respecter le voisinage et les lieux communs

Posséder un animal est un engagement qui implique des devoirs. Le respect des autres et de l'environnement passe aussi par une gestion responsable de son compagnon.

Adopter de bonnes pratiques, c'est contribuer à une cohabitation harmonieuse entre tous les habitants, avec ou sans animaux.

Remerciements aux personnes qui ramassent régulièrement les déchets sur la commune.

Changement d'heure d'été

Le passage à l'heure d'été se déroulera **dimanche 29 mars à 2 heures du matin**. Il faudra ajouter 60 minutes à l'heure légale. Il sera alors 3 heures.



Désherbage du Lotissement des Poteaux

Le jeudi 2 avril, l'entreprise Suez interviendra pour réaliser un désherbage mécanique des pavés dans le lotissement des Poteaux.

Même si quelques adventices peuvent subsister après l'intervention, cette méthode permet, à moyen terme, de réduire significativement la présence des herbes, grâce à l'arrachage et à l'aspiration des racines.

Afin d'assurer l'efficacité de cette opération, nous vous remercions de bien vouloir éviter de stationner ou de circuler dans la zone concernée pendant l'intervention.

Restriction de stationnement Allée des Gardes



A l'occasion des travaux de génie civil pour le compte d'Enedis, à compter du lundi 30 mars 2026 et jusqu'à la fin des travaux, le stationnement sera interdit Allée des Gardes.

(Arrêté municipal 16/2026)



Agenda

Carnaval

Samedi 28 mars 2026, à partir de 10h00 sur la place de la Mairie.

Conférence d'Astronomie

Mercredi 8 avril 2026, à 19h00 dans la salle du Conseil Municipal.

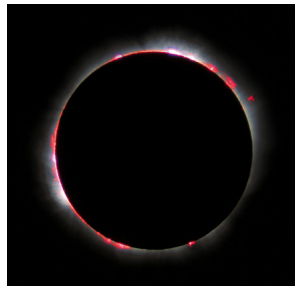
Conférence d'Astronomie

Le Foyer Communal de Taissy, en collaboration avec l'association Planética et la Mairie de Taissy, organise une conférence d'astronomie le mercredi 8 avril 2026 à 19h00 dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie.

Ouvert à tous, entrée gratuite.

Une très importante éclipse de Soleil se produira dans notre région le 12 août 2026.

Ce sera une magnifique occasion de profiter d'un des grands spectacles de la nature.



Les éclipses sont probablement les phénomènes astronomiques les plus impressionnants observables depuis la Terre.

Elles ne peuvent se produire que parce que les caractéristiques de dimensions et de distances du trio Soleil-Terre-Lune présentent certaines coïncidences heureuses.

Depuis une région donnée du globe terrestre, les éclipses de Soleil ne sont visibles que très rarement alors que les éclipses de Lune, bien que moins spectaculaires, s'observent un peu plus fréquemment.

La conférence présentera d'abord les différents types d'éclipses et leurs conditions de visibilité puis, en s'appuyant sur les éclipses historiques, abordera les éléments de base permettant de les anticiper.

Sans oublier les conseils et les précautions à prendre pour bien profiter de ces phénomènes.

Horaires des Messes

La prochaine messe aura lieu :



- dimanche 29 mars 2026, à 10h30, à l'église de Cormontreuil (Dimanche des Rameaux).

Matchs de Handball



Samedi 28 mars 2026 (Salle des Sports, Esplanade Colbert) salle 1

- 14h00 : -11F : Taissy > Reims

- 16h00 : -15F : Taissy > Yvois Carignan

Match de Basket



Samedi 28 mars 2026 (Salle des Sports, Esplanade Colbert) salle 1

- 20h00 : Sénior 1 basket Taissy > Espé Châlons

Petite annonce



A vendre ensemble canapé 3 places + canapé 2 places + 1 fauteuil.

Cuir vert bouteille.

L'ensemble 300€.

Très bon état.

Tél. : 06.09.79.61.03

Petite annonce

A vendre motoculteur Staub 9500 de 1989 avec charue et fraise.

1700€ à débattre.

Tél. : 06.09.79.61.03

Petite annonce

Vends coquilles d'escargots en grès, couleur moutarde.

2,50€ l'unité.

Tél. : 07.50.83.36.92

Objet trouvé

Un trousseau de clefs a été trouvé et a été rapporté à la Mairie.

Inscriptions école maternelle «Les P'tits Taissoins» pour l'année 2026/2027

Jusqu'au 28 avril 2026, vous pourrez faire l'inscription de votre enfant né en 2023 (ou les nouveaux taissoins nés en 2022 et 2021) pour la rentrée en maternelle de septembre prochain.

Les documents à compléter et les informations nécessaires sont consultables sur <https://taissy.fr/vivre/jeunesse-et-scolaire/inscription-ecole-maternelle-elementaire/>

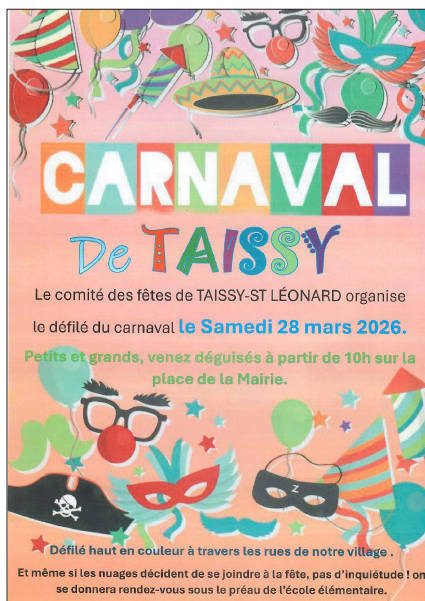
Les demandes de dérogation feront l'objet d'une étude ultérieure.

Campagne de démoustication 2026 - TRAITEMENT



La société EDIVERT réalisera un traitement aérien (par hélicoptère) sur les gîtes larvaires situés en zones non urbanisées le **lundi 30 mars 2026** sur les secteurs préalablement identifiés (avec possiblement un débordement de la prestation le 31 matin sur la Suippe).

En cas de conditions météorologiques non optimales, le traitement sera décalé.



SECRÉTARIAT
DE MAIRIE

- MATIN : 9h-12h (du lundi au vendredi).
- APRÈS-MIDI : 16h30-18h30 (lundi, mardi et vendredi).
Tel : 03 26 82 39 27 Fax : 03 26 97 82 98

AGENCE POSTALE
COMMUNALE

- MATIN : 9h-11h45 (du lundi au vendredi) 10h-12h (samedi).
- APRÈS-MIDI : 16h30-18h30 (lundi et vendredi).
Tel : 03 26 04 41 87

NUMÉROS D'URGENCE

17 Gendarmerie Nationale, 18 Pompiers

PHARMACIE DE GARDE

Rendez-vous sur le site 3237.fr
ou composez le 3237.

MÉDECIN / DENTISTE
DE GARDE

En cas d'urgence composez le 15
pour obtenir un régulateur du SAMU.